



# Comment rendre la lecture accessible aux dys?

Mardi 5 octobre 2021

Médiathèque de Plérin



2

Lire, c'est reconnaître un mot écrit  
pour le comprendre

**L'acte de lire nécessite un  
apprentissage**

**Apprendre à lire est un labeur**

# Assemblage

- Il s'agit de décoder, de gauche à droite, les mots représentés par des lettres.
- Ces lettres combinées entre elles seront ensuite associées et prononcées de façon à permettre la formation des mots.

# Adressage

- ▶ Les mots formés à l'aide des lettres sont lus et reconnus comme des images. Grâce à l'apprentissage, les mots sont ensuite reconnus globalement et compris car déjà connus à l'oral.

**Cet apprentissage relève  
d'un savoir-faire qui  
nécessite la mobilisation et  
l'interaction de différentes  
opérations cognitives :**

- **La conscience phonologique** : capacité de reconnaître et de manipuler les sons.
- **La conscience phonémique** compréhension que les mots sont constitués de sons qui peuvent être utilisés pour former de nouveaux mots.
- **La conscience grapho-phonétique** compréhension que les lettres correspondent à des sons.

- **La mémoire de travail** : la capacité à retenir des informations le temps de les utiliser
- **Le vocabulaire** : compréhension de la signification et de l'utilisation des mots
- **La syntaxe** : compréhension des structures de phrases
- **La conscience orthographique** : capacité à intégrer les règles d'orthographe
- **La compréhension** : utilisation de stratégies permettant de se concentrer sur le texte , de se rappeler et de le comprendre, et d'activer la recherche de sens selon le contexte



- **Pour pouvoir lire**, l'enfant doit bien voir, bien entendre, bien parler...
- **Pour vouloir lire**, l'enfant doit avoir été en contact avec les livres, avoir envie de découvrir les apprentissages et être prêt.
- **Pour savoir lire**, l'enfant doit bénéficier d'un apprentissage adapté, régulier, progressif et valorisé. Cet apprentissage dévolu généralement à l'école débute en GSM et se poursuit durant toute l'école primaire.

**LECTURE**

=

**Reconnaissance  
des mots écrits****Compréhension  
du langage oral****X****Perception  
visuelle****Identification  
des mots****Maîtrise  
du  
langage oral****Connaissances  
sur  
le monde**

**Contexte linguistique**

**Références  
communes**

**Mémoire de travail  
Attention**

**Compréhension  
du langage oral**

**Maîtrise  
du  
langage oral**

**Connaissances  
sur  
le monde**

# LE LECTEUR EXPERT

- ▶ Utilise la voie d'adressage, la plupart du temps
- ▶ Traite les informations en convertissant les graphies en phonies pour les mots complexes ou pour ceux n'appartenant pas à son lexique "maternel"



13

# LA DYSLEXIE

Myriam Blanquet-Udo Plérin 5 octobre 2021

La dyslexie est un terme qui se réfère « à un profil d'apprentissage caractérisé par des difficultés à reconnaître des mots courants de façon exacte ou fluide et de faibles habiletés de décodage et d'orthographe » (Habib 2018/traduit du DSM V)

La dyslexie ne peut donc pas être considérée comme la conséquence de la méthode de lecture utilisée.

En effet, ni les parents ni les enseignants ne sont responsables de ce trouble spécifique d'apprentissage.

L'OMS précise en outre que :

- → ce trouble s'accompagne de difficultés d'orthographe,
- → que les enfants présentant un trouble du langage écrit ont souvent des antécédents de trouble du langage oral
- → qu'il entraîne souvent des troubles émotionnels et des perturbations du comportement pendant l'âge scolaire.

- La dyslexie touche de **5 à 8 %** de la population (soit 1 à 2 enfants par classe). Sur ces 8 % on considère que 1 à 2 % des enfants sont sévèrement atteints. La dyslexie frappe plus de garçons que de filles (**trois fois plus**) et se retrouve davantage chez les gauchers.
- **70 %** des dyslexiques présentent des antécédents familiaux, les cas pouvant être très différents d'une famille à l'autre et passer inaperçus.



# Comment rendre la lecture accessible aux enfants dys?

- Le public dys est amené à trouver des moyens de « lire autrement »
- La situation de dyslexie est un frein à la poursuite des études, à l'accès à l'information mais aussi un frein au plaisir de lecture.
- C'est là où les institutions publiques, écoles, bibliothèques ont un rôle à jouer.
- La prise en compte de la dyslexie, et des difficultés de lecture en général, vient en aide à tous les publics en difficulté de lecture, ce qui contribue à l'inclusion d'autres publics.

# Comment rendre la lecture accessible aux enfants dys?

- En prenant en compte la diversité des pratiques de lectures: seul, pour autrui, en groupe, à voix haute...
- Les bibliothèques proposent des formes variées de lecture, dans un cadre différent de la compétence scolaire
- Les troubles dyslexiques sont reconnus par la loi du 11 février 2015, qui prévoit que la personne dyslexique a droit à une compensation du handicap, donc à un accès adapté à la lecture.

# Merci de votre vigilante attention





**[allo-ortho.com](http://allo-ortho.com)** est un **site dédié à la prévention** des **troubles du langage**, de la **communication**, de la **cognition mathématique** et de la **déglutition**, à **destination du grand public**.

**Son objectif est de répondre aux interrogations quant à un recours à des soins en orthophonie.** Pour cela, il met à disposition du **grand public une information de qualité** pour mieux comprendre les troubles et **savoir si le recours à un-e orthophoniste s'impose !**